



Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 25 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 du mois de mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée du 20 mai 2021 affichée le 20 mai 2021.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Ingrid GUISE, M. Richard RISSO, Mme Patricia PAMART, M. Christophe PATON, M. FENET Blaise, Mme Julie LEFEBVRE (arrivée à 18h50), M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, Benjamin GOUBET, Mme Béatrice MONTIGNY, M. Maxime GEORGE (arrivée à 19h00), Mme Stéphanie WYKROTA (arrivée à 19h00),

Absents excusés : M. Patrice DUPIRE, M. Paul-Hervé DUBOIS

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Julie LEFEBVRE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 6 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.



1-Résultat de la consultation réalisée pour les travaux d'études de borduration

Conformément à l'avis rendu le 6 avril 2021, un appel d'offres concernant la réalisation des études et le suivi du chantier pour mener à bien la reprise de borduration rues d'Elboise et du Moulin, l'assainissement en eaux pluviales de la rue du Moulin, ainsi que la sécurisation des 4 entrées du village par la mise en place de système de ralentisseurs a été lancé.

4 offres ont été reçues en mairie.

Candidats	Note totale	Tranche ferme	Tranche optionnelle
CIBLE VRD	97/100	4 670€	4 400€
PADE	90/100	13 000€	15 850€
VERDI	87/100	14 500€	15 800€
EVIA	90/100	22 550€	15 750€

Eu égard aux résultats de cette consultation Monsieur le Maire a souhaité la présence de Monsieur Olivier BEDU, directeur de la société Cible VRD afin qu'il puisse justifier de l'offre faite en décalage bas par rapport aux trois autres sociétés consultées. Monsieur BEDU confirme sa remise de prix par son attachement à Metz-en-Couture, village de ses origines.

Il est proposé aux membres du conseil de retenir l'entreprise CIBLE VRD sur la tranche ferme à 4 670€ et la tranche optionnelle à 4 400€ ultérieurement revalorisée en conséquence, suivant la date de réalisation des travaux. (Prix ferme garanti 2 ans)

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire et les réponses de Monsieur BEDU faites aux questions posées après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre de retenir la société Cible NVRD pour la tranche ferme des études à hauteur de 4670€ H.T. et confirmera à la tranche optionnelle en fonction des subventions obtenues à l'échéance 2023 ou 2024.

2- Préparation des permanences aux bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021

Lors des élections régionales et départementales de juin prochain il convient de prévoir :

2 bureaux x 3 assesseurs x 4 tranches horaires + 4 personnes à l'accueil soit 28 personnes + dépouillement.

Chaque conseiller est invité à se positionner sur les plannings à établir. Il sera fait appel à des électeurs volontaires pour compléter les permanences établies

3- Présentation des devis concernant la mise en place des cavurnes au cimetière

Madame Béatrice Montigny a mené les études consécutives à ce dossier. Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du résultat de la consultation menée auprès de trois entreprises

	DESSEIN	ALMEIDA	LEFORT
4 cavurnes (76x76)	2440€	2208€	2000€ avec gravillons
Gravillons	-	360€	-
Stèle	Granit noir (30x90x10) 335€	Colonne gris impérial (20x20x160) 32 plaquettes 1590€	280€ (30x90x10) Granit gris
Plaque granit noir	300€ (100)		30€ (100)
Mise aux normes jardin du souvenir	560€	-	600€
Forfait gravure	150€		

Les recherches faites sur internet ont permis d'obtenir les renseignements suivants le prix de la vente de :
Concession de 15ans renouvelable (terrain + caisson) : entre 200 et 300€
Concession de 30ans renouvelable (terrain + caisson) : entre 350 et 400€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De s'accorder sur le principe de réalisation de 4 cavurnes
- D'envisager la création d'une taxe de dispersion des cendres
- De retenir les établissements Lefort pour effectuer la mise en place de 4 cavurnes, gravillonnage périphérique compris (2000€ TTC) la pose d'une stèle (280€) et la fourniture de 10 plaquettes (300€)

Madame Montigny est chargée de proposer pour la prochaine réunion un projet de concession accompagné du/des prix à convenir pour celles(s)-ci.

Messieurs Patrice DUPIRE et FENET avec l'aide de Madame Julie LEFEBVRE, ont estimé qu'environ 100 tombes ne sont pas entretenues et peuvent être considérées à l'abandon. Une identification est en cours et un panneau d'affichage sera bientôt installé.

4- Remplacement de deux agents au secrétariat (septembre) et service technique (octobre)

Monsieur le Maire précise que le choix en final du personnel lui appartient.

Madame Julie LEFEBVRE remplacera Madame Emmanuelle LEPAGE au secrétariat. Nommée au 1^{er} juin 2021 elles fonctionneront en binôme. Madame LEFEBVRE démissionnera en conséquence au 31 mai 2021 de son poste de conseillère municipale et sera stagiairisée pendant un an.

Le départ en retraite de Monsieur André BRISSEZ aura lieu le 1^{er} octobre 2021 et sera remplacé par Monsieur Jean-Noël FACON qui exerce déjà les missions. Il sera nommé au 21 octobre 2021, son contrat PEC prenant fin le 20 octobre 2021. Il sera stagiairisé lui aussi pendant un an.

5-Acceptation de deux dons

Monsieur le Maire propose l'acceptation de deux dons au profit de la construction des vestiaires au Stade Jean-Moulin.

Un don de Monsieur le Docteur DELEFLIE via L'association « les Ecureuils » d'un montant de 10 000€ et un don de Monsieur le Maire d'un montant de 10 000€

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable aux dons au profit des vestiaires pour montant total de 20 000€

6-Présentation de devis travaux sur voirie et installation électrique à l'atelier

Installation électrique à l'atelier municipal

Les établissements Lavalard et fils confirment la nécessité d'un raccordement électrique en 5 x25² alu au bénéfice d'un possible raccordement en 380V

M. le Maire propose de retenir le devis à hauteur de 3 434€ HT avec le passage d'un consuel.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Un devis concernant le raccordement électrique de ce bâtiment sera prochainement demandé à ENEDIS.

Travaux sur chemins agricoles

2 entreprises ont été sollicitées pour chiffrer les travaux suivants :

- 1- Dérasement chemin Heudicourt / 500ml (compris chargement, évacuation et nivellement décharge)
- 2- Reprofilage fossé entre deux Deuves 80ml
- 3- Une journée de pelle à pneus à disposition

	Ent. Hubert Lucas	Ent. HARLE TP
1	1450€ HT	1220€ HT
2	450€ HT	300€ HT
3	695€ (8h)	400€ (7h)
TOTAL	2595€ HT	1920€ HT

Il est donc proposé aux membres du conseil de retenir le devis de l'entreprise HARLE TP d'Heudicourt qui est 35% moins chère que l'entreprise Hubert Lucas.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable au devis établi par l'entreprise HARLE TP pour un montant H.T.de 1 920€

Devis voiries communales intra-muros

Il est proposé de retenir la société COLAS pour :

- le reprofilage en enrobé à chaud et la réalisation d'un tapis en enrobé à froid du chemin d'Heudicourt sur 720ml pour un montant de 14 622.98€ HT
- un virage dans le chemin de Villers sur 45ml pour un montant de 5 014.18€
- du chemin d'Equancourt sur 280ml (compris malaxage des matériaux) pour un montant de 16 758€ HT

Soit un total de 36 395.16€ HT

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable aux devis de la société COLAS pour un montant total de 36 395.16€ H.T.

Il est possible qu'il soit nécessaire d'étendre le linéaire de chaussée sur le chemin d'Heudicourt pour exploiter au mieux la subvention obtenue au titre du FARDA 2021 programme 1^{er} semestre.

Il est proposé de retenir l'entreprise DELAMBRE pour la réalisation des travaux suivants :

- entrée du chemin de Villers redressement de son profil pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales pour un montant de 3 070 € HT
- la réalisation d'une émulsion bicouche impasse de la rue du sac pour un montant de 540€ HT
- la pose de caniveaux 2CS1 sur 15ml rue Bayard pour un montant- de 1 577.50€ HT
- la pose de caniveaux 2CS1 sur 21ml ruelle Trie / rue de Péronne pour un montant de 3 132.50€ HT

Soit un total de 8 320€ HT

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable au devis de l'entreprise DELAMBRE d'un montant de 8 320€ HT

Extincteurs vestiaires

Un devis a été transmis par la SARL MCSI pour la fourniture de 3 extincteurs aux vestiaires pour un montant de 320.10€ HT

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable au devis de la SARL MCSI d'un montant de 320.10€ HT pour 3 extincteurs.

Tracteur

Pour information, des réparations ont été entreprises sur le tracteur, notamment le remplacement de l'embrayage pour un montant de 2 122.87€ TTC

Les recherches se poursuivent concernant l'achat d'un tracteur agricole d'occasion entre 40 et 70CV muni d'une cabine.

7-Mise à disposition des locaux pour le centre aéré CCSA au mois d'août 2021

La salle des fêtes, la cantine ainsi que les locaux scolaires seront mis à disposition au profit du centre aéré de la CCSA du 2 au 20 août 2021.

Un état des lieux sera réalisé conjointement avec la directrice de l'école Jules Ferry, la mairie et la CCSA avant la fin de l'année scolaire.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable à la mise à disposition évoqués au projet de la CCSA du 2 au 20 août 2021 avec reconduction de l'indemnité d'occupation établie en août 2020.

8-Point sur l'étude menée sur les illuminations de fin d'année

Un démarchage a été réalisé pour l'acquisition et l'installation de nouvelles illuminations pour un budget d'environ 5000€.

Le groupe de travail propose de concentrer ces illuminations de fin d'année sur la mairie. La salle des fêtes et la rue d'Elboise (4 décors drapeaux sur le poteau E.P)

L'entreprise propose, la pose, la dépose et l'alimentation électrique de ces illuminations pour un montant de 7 889,60€ H.T la première année.

Puis 2 232,60€ H.T pour la deuxième et troisième année.

Soit un total de 12 354,80€ H.T.

Il est possible d'étaler sur 3 ans pour 4174.90€ HT

La TVA est récupérable sur le montant d'achat de la première année.

Le FALEP souhaite aider la commune à hauteur de 1500€

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Emet un avis favorable avec une première facture de 7 889.60€ HT et deux années suivantes d'un montant de 2 232.60€ HT
- Emet un avis favorable au don de 1500€ du FALEP
- Un dossier d'accès au fond de concours CCSA/2021 au titre des projets communaux sera déposé auprès de la communauté de communes.

9-Questions diverses

1-Installation d'un commerce

Un commerce primeur itinérant souhaite s'installer devant la mairie, les mardis après-midi avec le boucher-charcutier.

Monsieur le Maire rappelle qu'un maraicher local et la boulangerie, par l'intermédiaire d'un primeur de Bertincourt pour cette dernière, assurent déjà la vente de fruits et légumes sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis défavorable en raison de la concurrence existante sur la commune

2-Fête communale

La fête communale est fixée au week-end des 12, 13 et 14 juin 2021.

Une demande de branchement électrique temporaire a été faite auprès d'EDF. Le budget accordé aux forains (Henon et Basil) s'élève à 900€ TTC, auxquelles devront s'ajouter le prix des branchements provisoires en 380V et les consommations électriques de l'ordre de 300€ TTC.

Une distribution de tickets et jetons gratuits se fera le lundi en fin d'après-midi et donnera accès au manège enfantin et aux auto-scooters.

Le protocole Covid 19, dédié applicable aux activités foraines, sera mis en œuvre.

La municipalité organisera un vin d'honneur avec la distribution de fleurs à l'occasion de la fête des mères, le dimanche 13 juin 2021 à partir de 11h30.

3-Subvention aux associations

Le Maire propose de réaliser le versement anticipé des subventions aux associations au mois de juillet, sous réserve que celles-ci nous transmettent un compte rendu d'assemblée générale, ainsi qu'un bilan financier de l'année N.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable au versement anticipé des subventions aux associations sous réserve qu'elles remplissent les conditions requises par le conseil municipal.

4-Fête Nationale du 14 juillet

A ce jour, difficile de préciser si la traditionnelle retraite au flambeau le 13 Juillet pourra être suivi d'un bal gratuit ou d'une autre animation la faute aux restrictions sanitaires du Covid-19 qui n'a pas permis de s'engager sur un programme plus défini.

Pour le 14 Juillet commémoration à partir de 11h30 suivi d'un vin d'honneur. Un repas partagé sur inscription sera proposé par le FALEP. Suivi à 15h30 des jeux traditionnels et concours divers. Une commande de gadgets et récompenses diverses sera probablement réalisée.

5-Passage du géomètre du cadastre au mois de mai

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du passage du géomètre du cadastre dans le village dans le courant de ce mois de mai. Celui-ci à mission de vérifier la réalisation des travaux joints en adéquation des déclarations préalables et permis de construire accordés depuis un an.

6-Sondage du pôle santé du Haut Escaut (maison de santé du Haut Escaut)

Une rencontre a été organisée avec Madame CHOQUET, interne en médecine, chargée dans le cadre de sa thèse de réaliser un sondage auprès des personnes de 16 ans et plus, concernant les attentes de celles-ci de la nouvelle maison médicale de Gouzeaucourt

Par conséquent, il sera prochainement déposé en boites aux lettres ce questionnaire préférentiellement dans les rues pour lesquelles ils ont une bonne connaissance de leurs habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 Juillet 2021 à 18h30. Ce sera la dernière réunion de conseil à laquelle participera Madame Emmanuelle LEPAGE

Madame Julie LEFEBVRE
Secrétaire de Séance

Michel LALISSE
Maire de Metz en Couture